

Des experts syndicalistes des CARES de la Guinée et du Niger mobilisés pour contribuer efficacement à l'amélioration de la gouvernance des systèmes financiers et de protection sociale dans ces deux pays

La première série des activités de formation démarrées en mars 2013 au titre de la première année du projet conjoint CSI-Afrique-CFDT-CGT a pris fin avec la formation des membres des CARES de la Guinée et du Niger respectivement en juillet et Aout 2013.

Organisée autour du thème « *L'analyse budgétaire et l'action syndicale pour la promotion de l'emploi* » du 8 au 11 juillet 2013 à l'Hôtel la Petite Minière à Conakry, la formation des membres du CARES-Guinée a connu la participation de neuf des experts syndicalistes des trois organisations syndicales issus des trois centrales syndicales (CNTG, USTG et ONSLG) parties prenantes du projet au Guinée. L'objet principal de cette formation est d'outiller les organisations syndicales de la Guinée pour bien conduire des actions syndicales sur les orientations du budget de l'Etat en vue de la promotion du travail décent en Guinée. Les différents travaux de cette formation ont permis aux membres du CARES-Guinée de dégager deux priorités pour leur plan d'actions en matière de gouvernance économique et sociale dans le pays. Ces priorités sont relatives à : (i) *L'amélioration de la protection sociale des travailleurs de l'administration publique* et (ii) *La problématique de l'énergie en Guinée*.

A Niamey, dans le cadre de la formation des membres du CARES-Niger sur le thème « *La protection sociale et l'action syndicale* » qui s'était déroulée du 29 juillet au 1^{er} Août 2013 à l'Hôtel Gaweye, également neuf experts syndicalistes des trois organisations (CNT, CDTN et USTN) affiliées à la CSI-Afrique ont pris part aux travaux de cette formation. Il s'agissait essentiellement à travers cette session de formation de mettre à la disposition des experts syndicalistes du CARES-Niger des outils nécessaires pour bien mener leurs actions (recherches, campagnes et plaidoyers) en vue de la mise en place d'un socle minimum de protection sociale pour les travailleurs du Niger. Ces travaux ont également permis aux membres du CARES-Niger de dégager deux axes prioritaires pour soutenir l'action syndicale en matière de protection au Niger. Ces deux axes prioritaires déclinées consistent à : (i) *Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du système de protection sociale au Niger*; (ii) *Cœurer pour une extension de la protection sociale à l'économie informelle au Niger*.

Par ces différents axes soutenant leurs plans d'action, les CARES de la Guinée et du Niger tout comme ceux des autres pays impliqués dans ce programme, sont mobilisés pour intervenir et soutenir dans leur pays respectifs l'action syndicale en matière économique et sociale dans l'optique d'une amélioration des conditions de vie et de travail des populations.

Quelques photos de la formation du CARES-Guinée



Quelques photos de la formation du CARES-Niger

